Contrat de mission TPE

Entre les soussignés :

- **Le Client :** *[Nom ou raison sociale], [forme juridique], au capital de [montant] euros, dont le siège social est situé au [adresse], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de [ville] sous le numéro [numéro SIRET], représentée par [nom et qualité], ci-après dénommé « le Client »*

- **Le Prestataire :** VA-D&C, Entreprise Individuelle, dont le siège social est situé au 2 Impasse Michel Hosteing à HOURTIN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 942 683 889 00029, représentée par Didier Charles RAIFFE (gérant), ci-après dénommé « le Prestataire »

Le présent contrat de mission est encadré par les Conditions Générales de Services (CGS) de VA-D&C jointes.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Prestataire s'engage à fournir au Client un appui technique aux besoins identifiés par le client et à l'échange préalable entre les deux parties ayant permis de valider les conditions et attendus de la mission précisée dans l'article 2.

Article 2 : Description des prestations

Le Prestataire s'engage à exécuter les prestations suivantes **(cet article est à détailler précisément en termes de missions à réaliser et d'attendus)**

- Travaux administratifs
- Travaux rédactionnels
- Travaux financiers
- Travaux d'organisation

Article 3 : Obligations du Prestataire

Le Prestataire s'engage à :

- Mettre à disposition du Client les compétences et l'expertise nécessaires à la prestation
- Respecter les délais convenus
- Assurer la confidentialité des informations communiquées par le Client

Article 4 : Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Fournir au Prestataire les moyens nécessaires à la réalisation des prestations
- Informer de tout élément susceptible de remettre en cause la bonne réalisation de la mission
- Régler les honoraires convenus dans les délais demandés

Article 5 : Durée du contrat

La mission sera à réaliser entre le *[date]* et le *[date]* pour un volume d'heures de ( ) sur site/à distance à raison de (hrs/jours ou semaine). Le présent contrat pourra être complété par avenant accepté entre les 2 parties modifiant le cas échéant les attendus, la durée et les dispositions financières.

Article 6 : Modalités de paiement des prestations

Les prestations seront facturées mensuellement à terme échu par le Prestataire (mois précédent) en euros en franchise de TVA pour les heures réalisées OU autre disposition financière à préciser (liée à l'amplitude et/ou à la durée de la prestation).
Elles seront acquittées selon les modalités définies aux CGS
Les règlements s'effectueront par virements

Article 7 : Confidentialité

Les parties s'engagent à respecter la confidentialité des informations échangées dans le cadre du présent contrat et conformément à l'article 10 des CGS.

Article 8 : Responsabilité

Le Prestataire est responsable des dommages directs causés au Client lors de l'exécution des prestations, sauf en cas de faute du Client.
La responsabilité du client reste pleine et entière pour toutes les actions engagées à l'issue de la prestation de l'entreprise et relevant de son pouvoir de décision.

Article 9 : Résiliation

Le présent contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties conformément à l'article 9 des CGS.
Les prestations réalisées et justifiées à la date de la résiliation seront dues par le Client au Prestataire, suppléant les dispositions financières de l'article 6.

Article 10 : Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat sera soumis à la compétence des tribunaux du siège de VA-D&C.

Fait à *[lieu]*, le *[date]*, en deux exemplaires originaux.

Le Client
[Nom et signature]

Le Prestataire
[Nom et signature]

RIB pour le virement